

TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois

UA 85-51

Procès-verbal de la

SEPTIÈME RENCONTRE

Tenue le 5 juin 2017, à la salle de conférence du bureau municipal de Villebois



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 11 SEPTEMBRE 2017

TGIRT-EIBJ VALCANTON VILLEBOIS

SEPTIÈME RENCONTRE

DATE :	Le 5 juin 2017	PRÉSENCES	ORGANISME
HEURE :	10 h 38	JEGOU, Michel	Association de propriétaires de chalets de lac Pajegasque
LIEU :	Salle de conférence du bureau municipal de Villebois	DUBÉ, Johny	COOP Abifor
		LAMOUREUX, Guy	Tembec GRF-AO
OBSERVATEURS		SECOND, Julien (Tél.)	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Faune
INVITÉS		CYR, Éline	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
ANIMATRICE		MORASSE, Johanne	Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 5 juin à 10 h 38.	Sur proposition de M. Guy Lamoureux, dûment appuyée par M. Johny Dubé, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 38 le 5 juin 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 5 juin 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour.	Sur proposition de M. Michel Jégou, dûment appuyée par M. Johny Dubé, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour tel que lu.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 13 mars 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal du 13 mars 2017. Il est demandé de remplacer le nom du lac Turgeon par le lac Pajegasque dans la liste des organismes présents à la rencontre.	Sur proposition de M. Johny Dubé, dûment appuyée par M. Michel Jégou, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 13 mars 2017	<p>Une question fut soulevée à la rencontre du 13 mars 2017 à savoir si le 1 % des milieux humides vient s'ajouter aux compensations pour perte de milieux humides, lors de l'implantation d'une mine. M^{me} Isabelle Fortin informe la table que le MFFP a fait un bilan des milieux humides qui incluent le 1 %, en précisant qu'il reste à vérifier si les protections administratives RE39 et DH sont incluses. Si 12 % des milieux humides sont déjà protégés, il n'y a pas besoin d'en ajouter aux Aires protégées des UA 85-51 et 85-62.</p> <p>En réponse à la demande de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois d'avoir un représentant « Chasseur-pêcheurs-piégeurs » à la TGIRT-EIBJ, M^{me} Johanne Morasse informe la table que M. Fernand Savard de l'Association Chasse et Pêche n'était pas en mesure d'assister à la présente rencontre, mais qu'il veillera à désigner une personne de l'Association pour assister à la prochaine rencontre.</p>	<p>M^{me} Isabelle Fortin présentera le bilan des milieux humides pour les UA 85-51 et 85-62 à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois.</p> <p>Le GREIBJ fera parvenir un formulaire d'inscription à la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois à M. Fernand Savard de l'Association Chasse et Pêche.</p>

	<p>Le Comité technique chemin de l'UA 85-51, formé de M^{me} Éline Cyr, MM. James Cananasso, Félix Guay et Guy Lamoureux, demande de valider auprès de M. Fernand Savard s'il désire se joindre à ce comité.</p> <p>M. James Cananasso précise que Pikogan travaille présentement sur l'élaboration des VOIC de la communauté.</p>	<p>Les membres du comité technique chemin conviennent de tenir une première rencontre à La Sarre le 19 juillet 2017.</p> <p>M. James Cananasso fera parvenir les VOIC de Pikogan à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ.</p>
5. Correspondance	Aucune correspondance	
6. Travaux d'exploration minière 2017 dans l'UA85-51	Annulé	
7. Présentation du rapport de consultation publique de janvier 2017	M ^{me} Éline Cyr mentionne que le MFFP n'a reçu qu'un commentaire et celui-ci concernait la fermeture de chemin.	
8. Présentation FSC TEMBEC	<p>M^{me} Marie-Ève Sigouin mentionne que Tembec était en audit FSC le 30 mai 2017 et que M. Alexandre Boursier a fait des appels aux membres de la TGIRT-EIBJ. Il n'y eut qu'une seule non-conformité mineure en Abitibi. Donc le certificat FSC de TEMBEC est maintenu.</p> <p>M. Guy Lamoureux informe les membres que suite à la vente de TEMBEC à Rayonier, un communiqué sera acheminé à la TGIRT-EIBJ mentionnant entre autres que tous les investissements sur 4 ans seront maintenus. Il précise également qu'en ce qui a trait au programme de crédit de chemin, le secteur Selbaie-Joutel bénéficiera d'un financement de 1,3 \$ M et 1,1 \$ M seront investis pour le projet de la traverse de Lignorice-Mazarin.</p>	
9. Présentation Consultation publique Norbord	En absence du délégué de Norbord, la présentation est reportée à une prochaine rencontre.	
10. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » est présentement traité en comité de travail au MFFP. Le forestier en chef fera une visite exploratoire à ce sujet et des essais sont présentement en cours dans l'UA 85-51. Une présentation sera faite à une prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ VVB à cet effet. - En absence des représentants du Groupe de travail conjoint, leurs VOIC sont reportés à une autre rencontre. Il fut précisé, cependant, que ces VOIC s'adressent spécifiquement au 25 % résiduel de la Paix des Braves et l'UA 85-51 est complètement à l'extérieur de la PDB même si la portion nord 	<p>Le MFFP présentera à une prochaine rencontre, un suivi des travaux sur les solutions opérationnelles visant à « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification »</p>

	<p>comporte des aires de trappes cries.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les BGA résineux et feuillus présentent la valeur « Économique » aux membres de la table qui se traduit dans les objectifs suivants : <ul style="list-style-type: none"> « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques D'EIBJ ». Ceux-ci ne désirent pas obtenir un consensus de la table à l'égard de ces VO, mais simplement partager ces préoccupations avec les membres. Il en est de même pour les VO de NORBORD : « Accès au plein potentiel peuplier », « Récupération des volumes peuplier en sénescence », « Maximiser les volumes récoltables en été », « Planification forestière opérationnelle répondant aux besoins des usines », « Optimiser les coûts de production en bois », « Processus de consultation et d'harmonisation des usages forestiers transparent, efficace et satisfaisant pour les parties » et « Planification et activités sur le territoire permettant le maintien de la certification SFI ». - À la rencontre précédente, la représentante du PRAU de la MRC Abitibi-Ouest désirait consulter son organisme et revenir avec plus de précisions sur leur VO à la prochaine rencontre. En son absence, ce VO est à nouveau reporté à la prochaine rencontre. - À la rencontre du 13 mars 2017, la mairesse de la localité de Valcanton avait expliqué que le VO « Prise en main de la gestion de la forêt par les communautés et Implantation d'une forêt de proximité à VVB » est toujours en attente du programme annoncé par le MFFP pour l'implantation de forêts de proximité. M^{me} Isabelle Fortin précise que le MFFP n'a pas encore fait d'annonce au sujet de son programme sur les forêts de proximité. - Le VO « Climat – Préserver l'effet brise-vent autour des localités dans la forêt publique » se résume à une demande d'éviter les coupes à blanc près de VVB. Le MFFP précise que le RNI tient déjà compte de cette mesure avec une bande de protection sur le bord des routes publiques ou numérotées. <p>Le VO « Éducation forestière – Promouvoir l'éducation forestière » fait référence à la préoccupation liée à la capacité des organismes régionaux du Nord-du-Québec à continuer à</p>	<p>En continu</p> <p>S'il y a des coupes à blancs (ou CPRS) à proximité de VVB de prévues à la planification, le MFFP présentera à la TGIRT-EIBJ VVB les bandes de protection en bordure de route qui y seront inscrites.</p> <p>En continu</p> <p>Le MFFP donne une présentation sur le processus de consultation et d'analyse des VOIC à la rencontre de la TGIRT-EIBJ VVB du 5 juin 2017.</p> <p>En attente d'une annonce du MFFP sur le programme de forêt de proximité.</p> <p>En continue</p> <p>En continue</p>
--	---	--

	<p>supporter l'offre de services des organismes dédiés à l'éducation forestière comme FaunENord, les Associations Forestières de l'Abitibi Témiscamingue et du Lac Saguenay-St-Jean.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour le VO « Climat d'entente avec les autres utilisateurs – Considérer les préoccupations de tous les utilisateurs dans un processus de consultation clair », le MFFP avait proposé de faire une présentation sur le processus de consultation et d'analyse des VOIC à une prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ VVB. Cette présentation est inscrite à l'ordre du jour de la présente rencontre. - Le VO « Conservation de l'habitat du caribou – Analyse de la possibilité de fermeture de certains chemins et reboisement » sera traité dans le cadre de l'objectif 1.10 sur l'habitat du caribou. Le projet pilote de TEMBEC pour la fermeture de chemins dans Valrenne sera complété à l'automne 2017. - Le VO du Récréotourisme « Qualité esthétique du paysage – Conserver une qualité de paysage acceptable pour les activités récréotouristiques et maintenir une prédominance de couvert forestier dans le paysage de sites sensibles » sera traité en comité technique formé de M^{me} Éline Cyr, M. Michel Jégou, M^{me} Marie-Ève Sigouin et M^{me} Sylvie Mayotte. La méthode Josée Paquette sera utilisée pour guider les travaux de sélection des sites sensibles. L'objectif « S'assurer de conserver une ambiance forestière le long des parcours de canots camping » sera également traité par le comité technique récréotourisme. - Pour le VO « Santé publique – Protection de l'habitat faunique – aquatique » le représentant du MFFP-Faune M. Julien Second informe la table qu'il a pris connaissance des rapports sur le mercure. Il suggère aux membres de la table d'écrire une lettre au MDDELCC et à l'organisme de bassin versant Abitibi-Jamésie pour demander un suivi du rapport. - L'objectif « Protection du sol » en lien avec la demande de protection d'une bande riveraine de 60 m pour les lacs de villégiature, sera traitée par le comité technique « Récréotourisme » en même temps que le comité technique « Paysage ». 	<p>M^{me} Marie-Ève Sigouin fera un suivi du projet pilote de TEMBEC pour la fermeture de chemins dans Valrenne à la prochaine rencontre de la table.</p> <p>M^{me} Éline Cyr du MFFP fera un contre rendu des rencontres du comité technique Paysage à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois.</p> <p>M. Michel Jégou fera parvenir une lettre au GREIBJ au nom de l'Association des propriétaires du lac Turgeon pour demander un suivi du rapport sur la qualité de l'eau du lac Turgeon.</p> <p>M^{me} Éline Cyr du MFFP fera un contre rendu des rencontres du comité technique « Récréotourisme » à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois.</p>
11. Divers	M ^{me} Éline Cyr donne une présentation sur le processus de consultation et d'analyse des VOIC. Elle mentionne également que le projet de PAFIO 2018-2023 sera présenté à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois.	Le MFFP fera parvenir la mise à jour du diagramme pour l'élaboration du PAFIT-EIBJ.

12. Levée de la rencontre	Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Valcanton Villebois qui aura lieu le 11 septembre 2017 à 10 h. La rencontre se termine à 15 h 23 le 5 juin 2017.	Sur proposition de M. Michel Jégou, dûment appuyée par M. Johny Dubé, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 15 h 23 le 5 juin 2017.
---------------------------	---	--